

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire des Navigateurs
COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU
D'APPRENTISSAGE

1^{re} séance, année 2017

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 6 novembre 2017, à 19 h, au Centre administratif de Saint-Romuald, situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la vice-présidence de madame Nadia Tremblay.

Sont présents :

Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Madame Catherine Rollier	Commissaire parent CCSÉHDAA
Madame Emanuelle Fréchette	Membre
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Geneviève Tanguay	Membre
Madame Audrey Lambert	Membre
Madame Cathy Rybicki	Membre
Monsieur François Dubé	Membre substitut
Madame Annik Laliberté	Membre substitut au comité de parents
Madame Ève Lapointe	Représentante au comité de parents
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Sophie Ève	Représentante du personnel de soutien
Madame Sophie Turgeon	Représentante de la direction d'école

Sont absents :

Monsieur Christopher Mertz	Membre substitut
Madame Priscille Fouquet	Membre substitut
Madame Nathalie Maltais	Membre
Madame Sonia Bédard	Représentante direction d'école substitut

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Madame Nadia Tremblay accueille l'assemblée et demande qu'un tour de table soit fait afin que les gens puissent se présenter.

Le quorum étant atteint, la vice-présidente déclare la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA) ouverte.

CCSEHDAA-17-18-01 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Mélissa Marceau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié suivant :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2017
5. Suivi au procès-verbal
6. Élection des membres officiers – référence aux règles de régie interne
7. Représentation d'un organisme externe – départ de madame Lise Fortier
8. 15 janvier : conflit d'horaire
9. Survol du cartable

Pause

10. Comité visibilité (dépôt d'un dépliant)
11. Projet d'intervention sur le plan d'intervention – suggestion au CCSEHDAA
12. Rapports
 - 12.1. Président
 - 12.2. Direction générale
 - 12.3. Trésorier
 - 12.4. Représentant du comité de parent (CP)
 - 12.5. Commissaire parent
13. Correspondance
14. Histoires à succès
15. Questions diverses
 - 15.1. Sous-comité douance
16. Prochaine réunion
17. Levée de la séance

ADOPTÉ à l'unanimité.

3. Parole au public

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

CCSEHDAA-17-18-02 4. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2017

IL EST PROPOSÉ par madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 5 juin 2017, avec les modifications suivantes :

- Ajouter dans les présences madame Carole-Anne Hamel.

Point 3

Documentaire à Radio-Québec (Télé-Québec), Doués et oubliés

Point 4

Concernant une modification au point 11.4 du compte rendu du 1^{er} mai, nous aurions dû lire STL au lieu de RTL

Point 5.2

Deux fois 5.2 Donc, le second 5.2 devient 5.3.

Point 5.2

Ajouter qu'il fallait valider combien de cartes restait-il?

Point 5.3

5.2 qui devient 5.3 Le président écrira une lettre (à qui?). Cette portion de texte est remplacée par au conseil des commissaires.

Point 12

Enlever le troisième tiret et remonter le texte qui suit le même paragraphe.

Point 5.2

Ajouter le libellé ci-après afin de compléter le point : Sous-comité visibilité, à savoir :

Le comité de visibilité du CCSEHDAA propose verbalement plusieurs moyens pour promouvoir le comité auprès des parents. Les moyens pourront être mis en place progressivement à compter de maintenant.

Point 7

Retirer le mot résumé? et remplacer par ...qui présente les résultats d'un portrait de situation sur les leviers, les freins et les besoins des acteurs dans la démarche PIPSIITEVA.

ADOPTÉ à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal

- 5.1. Au point 5.2 : Carte d'affaires : Un courriel sera acheminé par madame Mélissa Marceau à madame Martine Sénéchal pour faire état des besoins.
- 5.3 Au point 5.2 corrigé par 5.3 : On précise que la lettre n'a pas été rédigée.
- 5.4 Au point 7 : Une présentation sur les commentaires recueillis sera faite au CCSEHDAA.
- 5.5 Lettre remise aux parents suite à la rencontre avec madame Kim Roy : On demande à ce que la version finale de la lettre adressée aux parents, lors de l'admission de leur enfant en classe à effectif réduit et pour laquelle le CCSEHDAA a été consulté, soit déposée aux membres. Suite à une question adressée par un parent membre, madame Martine Sénéchal confirme que cette lettre a bien été remise aux parents lors de la dernière opération classement.

CCSEHDAA-17-18-03 6. Élection des membres officiers – référence aux règles de régie interne

Madame Martine Sénéchal remet en mémoire les différentes règles de régie interne concernant la nomination et/ou élection des officiers. Elle relit la nomenclature des responsabilités des différents postes d'officiers.

Au point 3.4 des règles de régie interne, une correction doit être apportée. Le huis clos est au point 5.10 des dites règles et non au point 5.8.

Madame Catherine Rollier propose monsieur Jérôme Demers comme président d'élection. Il refuse.

Madame Nadia Tremblay demande à l'assemblée qui souhaite jouer le rôle d'un président d'élection. Madame Geneviève Tanguay accepte le poste de présidente d'élection.

IL EST PROPOSÉ par madame Nadia Tremblay et résolu :

DE CONFIRMER madame Geneviève Tanguay à titre de présidente d'élection.

ADOPTÉ à l'unanimité.

La mise en candidature est ouverte pour le poste de présidente.

Madame Mélissa Marceau propose madame Ève Lapointe à titre de présidente.

Madame Geneviève Tanguay demande si quelqu'un d'autre est intéressé par le poste de président.

Madame Geneviève Tanguay demande à madame Ève Lapointe si elle accepte d'occuper le poste de présidente du CCSEHDAA. Madame Ève Lapointe accepte de relever le défi.
Élue

La mise en candidature est ouverte pour le poste de vice-présidente.

Madame Catherine Rollier propose madame Nadia Tremblay pour le poste de vice-présidente.

Madame Geneviève Tanguay demande si quelqu'un d'autre est intéressé par le poste de vice-président.

Madame Geneviève Tanguay demande à madame Nadia Tremblay si elle accepte le poste de vice-présidente. Madame Tremblay accepte. Élue.

La mise en candidature est ouverte pour le poste de trésorière.

Madame Nina Boucher propose madame Mélissa Marceau au poste de trésorière.

Madame Geneviève Tanguay demande si quelqu'un d'autre est intéressé par le poste de trésorier.

Madame Geneviève Tanguay demande à madame Mélissa Marceau si elle accepte le poste de trésorière. Madame Marceau accepte. Élue

CCSEHDAA-17-18-04

IL EST PROPOSÉ par madame Nina Boucher et résolu :

DE CLORE la période de mise en candidature pour les différents postes d'officiers.

ADOPTÉ à l'unanimité.

CCSEHDAA-17-18-05

IL EST PROPOSÉ par madame Annick Laliberté et résolu :

DE NOMMER madame Ève Lapointe à titre de présidente, madame Nadia Tremblay à titre de vice-présidente et madame Mélissa Marceau à titre de trésorière du CCSEHDAA.

ADOPTÉ à l'unanimité.

À la suite de ces nominations, madame Ève Lapointe reprend la présidence de la rencontre.

7. Représentation d'un organisme externe – départ de madame Lise Fortier

Madame Martine Sénéchal partage le contenu de la lettre de démission de madame Lise Fortier. Sa successeuse serait nommée en la personne de madame Virginie Hamel. Selon le point 3.2.3 des règles de régie interne, trois places de représentants sont à pourvoir. Donc pour pourvoir le troisième poste de représentant d'organisme externe offrant des services aux ÉHDAA, les membres proposent les organismes suivants, et ce, par ordre de priorité :

- Le voilier de Lily
- Le PHARS
- APHL (Association des personnes handicapées de Lévis)
- ARLPH (Association régionale des loisirs pour personnes handicapées)
- Clinique de Pédiatrie sociale de Lévis

CCSEHDAA-17-18-06 8. 15 janvier : conflit d'horaire

La rencontre du 15 janvier 2018 vient en conflit d'horaire avec une séance du CP. Après discussions, la date du lundi 8 janvier est proposée et acceptée par l'ensemble.

IL EST PROPOSÉ par madame Nina Boucher et résolu :

QUE la rencontre du 15 janvier 2018 soit déplacée au lundi 8 janvier 2018.

ADOPTÉ à l'unanimité.

9. Survol du cartable

Madame Martine Sénéchal fait un survol du cartable remis aux membres de l'assemblée et demande à ces derniers d'en prendre connaissance de manière plus particulière.

Elle précise entre autres que les membres seront consultés relativement à la révision de la politique 5.3 sur l'organisation des services aux élèves HDAA.

Madame Catherine Rollier demande d'avoir les données sur les effectifs de 2016-2017 afin d'effectuer un comparatif avec celles de 2017-2018 qui sont incluses dans le cartable. Madame Martine Sénéchal les transmettra par courriel.

Monsieur François Dubé demande à ce que les documents des rencontres soient acheminés aussi aux substituts afin que ces derniers, s'ils ont à assister aux rencontres, puissent déjà avoir les documents.

Madame Catherine Rollier demande à ce que le document des acronymes soit acheminé. Madame Ève Lapointe le transmettra aux services éducatifs.

Madame Ève Lapointe fait une lecture plus particulière des fonctions du CCSEHDAA.

10. Comité visibilité (dépôt d'un dépliant)

Madame Nina Boucher expose la nécessité dudit dépliant qui explique aux parents comment s'impliquer dans les différents comités de parents, dont le CCSEHDAA. Le dépliant a été élaboré en collaboration avec les Services des communications. Des membres font part de leurs commentaires. Madame Martine Sénéchal les acheminera aux Services des communications pour apporter certaines modifications, ajouter la fenêtre, qui est l'emblème du comité, ainsi que le bandeau.

Il est suggéré que le lien qui mène au site du CCSEHDAA apparaisse sur le site de la CSDN tout comme celui du Comité de parents.

11. Projet d'intervention sur le plan d'intervention (PI) – suggestion au CCSEHDAA

En suivi au projet de recherche mené sur la démarche PI|PSII|TEVA qui a permis d'établir un portrait de la situation sur les besoins des acteurs et sur les leviers et les freins à cette démarche, madame Martine Sénéchal mesure l'intérêt des membres à collaborer au projet d'intervention qui se définit peu à peu.

Suite à une rencontre avec le groupe de réflexion, il en ressort l'importance de la préparation aux rencontres du PI tant de l'élève que de ses parents. Le comité CSEHDAA pourrait contribuer aux travaux en élaborant et en donnant son avis sur des outils visant la préparation des parents. Ces outils pourraient prendre plusieurs formes; vidéo, guide, documents plus substantifs.

12. Rapports

12.1 Président
Reporté à la prochaine rencontre.

12.2 Direction générale

Le 5 octobre dernier, la CSDN se voyait remettre le prix *Ensemble contre l'intimidation - édition 2017* pour le leadership et la vision dont elle a fait preuve en mobilisant tous ses établissements pour la prévention de la violence, en vue de créer des milieux de vie éducatifs, bienveillants et inclusifs. Monsieur Rémi Houde, conseiller pédagogique aux Services éducatifs a reçu le prix des mains du premier ministre, monsieur Philippe Couillard, au Parlement du Québec lors de cette cérémonie.

12.3 Trésorier

Budget du comité EHDAA.

À l'aide d'un document plus détaillé, le comité constate en déficit de 455 \$, car des dépenses plus importantes que celles prévues ont été reçues. Pour 2017-18, un montant de 2 625 \$ a été attribué pour les frais de secrétariat, de déplacements, ceux liés au gardiennage et aux différents congrès.

Madame Emmanuelle Fréchette demande s'il est envisageable d'augmenter le budget, car les montants disponibles sont les mêmes depuis plusieurs années. Madame Martine Sénéchal explique que la CSDN ne mettrait pas un frein aux dépenses, mais que celles jugées extraordinaires seront traitées à la pièce entre autres celles réservées à des colloques. Il est également rappelé que les frais de déplacement doivent idéalement être complétés deux fois par année soit en février et en juin et qu'ils doivent être remis à madame Mélissa Marceau, trésorière.

Pour ce qui est des différents congrès et colloques, madame Mélissa Marceau mentionne que pour pouvoir y assister, ces derniers doivent être soumis à l'avance afin d'assurer une bonne planification.

12.4 Représentant du Comité de parent (CP)

Madame Ève Lapointe fait un retour sur la rencontre du CP du 16 octobre dernier. La présidente élue est madame Dominique Cormier qui est aussi commissaire parent au primaire. Monsieur Mathieu Castonguay a pour sa part été élu comme vice-président.

12.5 Commissaire parent

- Nouveau dans la LIP (Loi 105). Il a été adopté la formation du Comité de répartition des ressources. Il est composé de 10 représentants, 6 représentent les directions d'établissement et 4 représentent le personnel-cadre dont un responsable des Services éducatifs aux EHDAA. C'est madame Gagnon qui siège à ce comité pour les Services éducatifs.
- Le budget a été adopté fin juin. En septembre, la réalisation des états financiers au 30 juin a permis de constater une disponibilité d'environ 300 000 \$. À la suite des discussions avec le Comité de répartition des ressources, le montant a été versé aux fins de la réussite éducative des élèves du secondaire.
- Il y a eu adoption des contrats de transports, d'un protocole d'entente avec le Cégep de Rimouski pour la nouvelle école de Matelotage et la signature du protocole d'entente avec le Complexe aquatique et l'Envol.
- Quelques écoles ont changé de nom. Regroupement de l'École Notre-Dame-d'Etchemin et l'École du Grand-Fleuve. (Garde les mêmes services, mais un seul CÉ).
- La demande d'une nouvelle école à St-Apollinaire a été faite. Le ministre a annoncé la construction d'une nouvelle école primaire (prête pour la rentrée 2019).
- L'achat de produits de marque Apple pour des montants de 100 000 \$ à 1 700 000 \$ pour l'année budgétaire 2016-2017 et 2017-2018.
- Madame Claire Gagnon a présenté le portrait des effectifs scolaires.
- Madame Martine Sénéchal et sa collègue, madame Manon Robitaille, ont présenté le protocole d'entente pour favoriser et maintenir des pratiques collaboratives avec les parents des élèves de la CSDN.
- Des questions ont été formulées suite aux publicités du ministère sur les ressources supplémentaires aux EHDAA au primaire. En novembre, le conseil va avoir une présentation à ce sujet.

Le commissaire parent fait une présentation des activités du conseil des commissaires :

Le président a demandé aux commissaires d'être plus présents dans leurs écoles, d'assister à leurs conseils d'établissement et aux AGA, d'être aussi présents auprès des parents et dans leurs communautés.

Voici quelques activités auxquelles mesdames Emanuelle Fréchette et Catherine Rollier ont participé ou participeront :

Madame Emanuelle Fréchette :

- 29 août : Formation;

Madame Catherine Rollier :

- 6 septembre : Séance d'information sur le transfert d'élèves de l'Étoile;

- 9 septembre : Destination réussite au stade Honco;
- 13 septembre : AGA de l'Horizon;
- 2 octobre : Formation sur « L'évaluation de la directrice générale »;
- 10 octobre : Formation sur les membres du CÉ;
- 17 octobre : 5 à 8 de Destination-Santé;
- 7 novembre : Rencontre du comité de gouvernance et éthique. À l'ordre du jour, le règlement sur le traitement des plaintes. Le Protecteur du citoyen a émis un rapport où il fait état des lacunes du traitement des plaintes dans le milieu scolaire. Il formule 19 recommandations afin que le recours au Protecteur de l'élève soit plus simple, rapide, efficace et impartial. Les membres du comité de gouvernance et éthique ont eu le rapport;
- 16 novembre : Gala de reconnaissance pour remercier nos employés nouvellement retraités et ceux qui ont atteint 25 ans de service dans l'éducation.

13. Correspondance

L'adresse courriel de la présidente sera requise auprès des Services des communications pour le suivi des correspondances.

14. Histoires à succès

- Le 4 mai dernier, l'équipe du Centre de formation en entreprise et récupération des Navigateurs (CFER) fêtait ses 10 ans. Plusieurs anciens élèves ainsi que de nombreux dignitaires ont été reçus lors d'un cocktail soulignant l'événement.
- Monsieur François Dubé informe les participants que le CFER a participé aux Olympiades Réussite-jeunesse qui se tenait cette année à l'Université Bishop's à Lennoxville et a remporté la 1^{re} place pour la portion génie en herbe, la 4^e place pour la portion orale ainsi que la 8^e place pour la portion habiletés manuelles. Le CFER des Navigateurs s'est également classé 1^{er} dans la province pour le cumul des points.
- Le projet pouponnière des chênes et autres petits arbustes sera reconduit en 2017-2018. Ce projet a pour but de sensibiliser aux enjeux environnementaux tels que les gaz à effet de serre.
- Les élèves participaient le 27 septembre dernier à l'activité « Switch tes fripes » pour une 2^e année consécutive. Un vif succès qui se confirme.
- Madame Catherine Rollier mentionne qu'en juin 2017, l'Association québécoise de prévention du suicide a remis un prix méritas Coup de cœur en prévention du suicide aux auteurs de la pièce de théâtre « Paroles d'ombre et de lumière ». Une des auteurs, madame Marina Bélanger, enseigne à l'Envol.
- Le 29 octobre, à l'école des Moussaillons et du Boisé, l'orthophoniste a donné une formation sous le thème « Comment rendre la période des devoirs agréable et efficace ». Les enseignants de 1^{re} et 2^e étaient présents pour offrir du soutien supplémentaire aux enfants qui travaillaient avec leurs parents. Ce fut apprécié.
- Madame Sophie Ève souligne une forte appréciation de la formation « Concept de conscience de soi et expression de la sexualité des élèves ayant un TSA » donnée par madame Isabelle Hénault. Cette formation était organisée par la conseillère pédagogique, madame Martine Gauthier, les 2 et 3 novembre derniers. Madame Hénault s'est dite charmée par notre organisation.
- Madame Martine Sénéchal fait mention d'une demande de subvention par la professeure Chantal Desmarais de l'Université Laval pour mener un projet de recherche relatif à un programme d'intervention sur les difficultés langagières. Ce

programme consiste à développer la compétence des enseignant(e)s pour stimuler et amener les élèves à développer des compétences malgré leur difficulté.

- Madame Ève Lapointe a présenté le projet SAVOIR.

15. Questions diverses

- ✚ Sous-comité douance : Cible en particulier l'enfant de 7 à 8 ans en détresse sociale et scolaire. Un compte rendu de ces rencontres sera fait lors des rencontres EHDAA. Mesdames Ève Lapointe, Catherine Rollier et Sophie Ève siègeront à ce comité qui a pour but de donner un avis et de fournir des idées.
- ✚ Une conférence pour faire voir et promouvoir le comité EHDAA et fournir des méthodes afin de mieux concilier devoir, travail. Cette conférence est une suite logique de la conférence précédente. Madame Claire Gagnon suggère de déterminer le sujet rapidement et passer par l'École des parents, limitant ainsi les frais. Madame Ève Lapointe souhaite être mandatée par le comité pour s'en occuper.
- ✚ Madame Catherine Rollier demande s'il est possible d'avoir un échéancier des consultations à venir qui sont reliées à notre mandat. Par ex : le Comité peut donner son avis sur l'affectation des ressources financières au Comité de répartition des ressources, ce comité se réunit quand? Le budget est déposé à quelle date? C'est la même chose pour le Comité du plan d'engagement à la réussite? À quelle date la CSDN pense présenter les documents sur l'affectation des ressources financières?

16. Prochaine réunion

La prochaine rencontre sera le 4 décembre 2017.

CCSEHDAA-17-18-07

17. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Nadia Tremblay et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 12.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Ève Lapointe
Présidente

Jacynthe Audet
Secrétaire